Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

BILAN — ACTIF

D	ésigr	nation de l'entreprise :	_	SI	P WE	BSEF	RVIO	CE								Dı	ırée d	e l'	exercice exprimée en nom	bre de mois *	1 5
Adresse de l'entreprise RUE EDMOND MICHELET 94270 LE KREMLIN-BICETRE Durée de l'exercice précédent *																					
N	umé	ro SIRET * 8 4	3		4 7	7	9		5 3	1	0	0	0	1	9						Néant □ *
Г																				Exerc 3 1 1	cice N clos le, 2 2 0 1 9
															Brut			Α	Amortissements, provisions		Net 3
		Capital souscrit non a	appel	é								(I)	AA		-						
		Frais d'établissement											АВ				AC				
	BILES	Frais de développem	ent *										CX				CC				
	IMMOBILISATIONS INCORPOREILES	Concessions, brevets		oits	similai	res							AF				AG	┢			
	TI SNOIT	Fonds commercial (1											АН				AI	\vdash			
	MOBILISA	Autres immobilisatio		orr	orelles								AJ				AK	H			
	INI	Avances et acomptes				ions in	com	orell	les				AL				AM	H			
		Terrains	- Sur I		100111340	10113 111	corp	Oren					AN				AC	H			
* [T]	EBS	Constructions											AP				- A	H			
31LISI	RPOREL	Installations technique			.1.1				.1.				AR				- AS	` -			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					uunage	indu	JSUI	eis				AT				-	+			
TIF	(OBILISA)	Autres immobilisatio		rpo	relles												AU	+			
AC	IND	Immobilisations en c											AV				AW	H			
		Avances et acomptes											AX				AY	H			
	(2)	Participations évaluée		n la	méthod	de de m	nise e	n éq	uivale	nce			CS				CI	H			
	NCIÈRES	Autres participations											CU				CV	\vdash			
	NS FINA	Créances rattachées à		part	ticipatio	ns							ВВ				BC	\vdash			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobil	lisés										BD				BE	H			
	IMMO	Prêts											BF				BG	-			
L		Autres immobilisatio	ns fir	anc	cières *								ВН				BI	₽			
L]	ГОТ	ΓAL (II)	BJ				BK	-			
		Matières premières, a	ppro	visi	onneme	ents							BL				BM	1			
	*	En cours de product	ion d	e bi	ens								BN				ВС)			
	STOCKS *	En cours de product	ion d	e se	rvices								BP				ВС	2			
Т	Š	Produits intermédiair	es et	fini	s								BR				BS	5			
ULAN		Marchandises											ВТ				BU	J			
CIRC		Avances et acomptes ve	ersés s	ur c	command	des							BV				BW	V			
ACTIF CIRCULANT	ES	Clients et comptes ra	ttach	és (3)*								ВХ			105	BY				105
V	CRÉANCES	Autres créances (3)											ΒZ				CA	١			
	S	Capital souscrit et ap	pelé,	non	n versé								СВ				CC)			
	ERS	Valeurs mobilières de (dont actions propres)	CD				CE	3			
	DIVERS	Disponibilités											CF			769	CG	<u> </u>			769
		Charges constatées d	'avan	ce ((3)*								СН				CI				
	ا								Т	OT.	AL (II	II)	CJ			874	CK				874
otes	risation	Frais d'émission d'em	prunt	à ét	aler						(Г	V)	CW								
Comr	de régularisation	Primes de remboursement	des ol	oliga	tions						(V)	СМ								
	de	Écarts de conversion	actif	*							(V	7I)	CN								
						TO	ΓAL	GÉ	NÉR	AL ((I à V	T)	СО			874	1A	T			874
R	envois	: (1) Dont droit au bail :							(2) I	Part à r	moins d'u	ın an de		СР					(3) Part à plus d'un an :	CR	
		le réserve riété : *	\dagger								anci			cks :					Créance	es:	
		plications concernant cett	e rubi	ique	e sont do	nnées d	ans la	a not	ice n° 2	2032									I		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entrepriseSIP_WEBSERVICE		Néant*
	Exercice N	·
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	180
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC	
Réserve légale (3)	DD	
원	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF	
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E] Report à nouveau) DG	
Report à nouveau	DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(126)
Subventions d'investissement	DJ	(120)
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	54
	DM	J 1
g g g g g g g g g g g g g g g g g g g	DN	
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées TOTAL (III)	DO	
	DP	
Provisions pour risques Provisions pour charges Provisions pour charges	DO	
TOTAL (III)	DR	
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	DV	320
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	500
Dettes fiscales et sociales	DY	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	820
Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	874
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
Ecart de réévaluation libre	1D	
Segretaria de reconstruction libre Réserve de réévaluation (1976) Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976) (3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme * (4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	820
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	ЕН	

	obligatoire (artic général des impo on de l'entre		WEBSERVICE						Néant *
							Exercice N		
					France		Exportations et isons intracommunautaires		Total
	77 . 1	1 1 4		EA	Trance	$\overline{}$	isons intracommunautaires	FC	Total
	Ventes de	e marchandises *		FA		FB _		-l -l-	
7	Productio			FD		FE _		FF	
TIOIL		services *		FG	1 746	FH _		J FI -	1 746
OITA	Chiffres d	l'affaires nets *		FJ	1 746	FK		FL	1 746
EXPL	Productio	on stockée *						FM	
S D'	Productio	on immobilisée *						FN	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Subventio	ons d'exploitation						FO	
PRO	Reprises s	sur amortissements et provis	ions, transferts de charges *	(9)				FP	
	Autres pre	oduits (1) (11)						FQ	10
					Total d	es produ	its d'exploitation (2) (I)	FR	1 756
	Achats de	e marchandises (y compris dr	roits de douane)*					FS	
	Variation	de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de	e matières premières et autre	s approvisionnements (y con	npris droit	s de douane)*			FU	
	Variation	de stock (matières premières	s et approvisionnements)*					FV	
Z	Autres ac	hats et charges externes (3) ((6 bis)*					FW	1 881
CHARGES D'EXPLOITATION		axes et versements assimilés						FX	
PLOI'	Salaires et	t traitements *						FY	
D'EX	Charges s	ociales (10)						FZ	
GES			- dotations aux amortiss	sements *				GA	
HAR	ONS	Sur immobilisations	- dotations aux provisio					GB	
O	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotat						GC	
	DC D'EXJ	Pour risques et charges :	<u> </u>					GD	
	Autres ch	arges (12)						GE	1
					Total d	es charge	es d'exploitation (4) (II)	GF	1 882
1 - RÉ	SULTAT D	D'EXPLOITATION (I – II)						GG	(126)
suc	Bénéfice a	attribué ou perte transférée *	k				(III)	GH	
opérations en commum	Perte supp	portée ou bénéfice transféré	*				(IV)	GI	
	Produits f	financiers de participations (5)					GJ	
ERS	Produits o	des autres valeurs mobilières	et créances de l'actif immob	oilisé (5)				GK	
PRODUITS FINANCIERS	Autres int	térêts et produits assimilés (5	5)					GL	
HIN	Reprises s	sur provisions et transferts d	e charges					GM	
OUITS	Différenc	es positives de change						GN	
PROI	Produits 1	nets sur cessions de valeurs r	nobilières de placement					GO	
					ר	Total des	produits financiers (V)	GP	
RES	Dotations	s financières aux amortissem	ents et provisions *					GQ	
NCIE	Intérêts e	t charges assimilées (6)						GR	
CHARGES FINANCIERES	Différenc	es négatives de change						GS	
(GES	Charges n	nettes sur cessions de valeurs	mobilières de placement					GT	
CHAF					Т	otal des o	charges financières (VI)	GU	
	SULTAT F	FINANCIER (V – VI)						GV	
3 - RÉ	SULTAT C	COURANT AVANT IMPÔ	TS (I – II + III – IV + V -	– VI)				GW	(126)

4)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dé	signati	on de l'entreprise SIP WEBSERVICE			Néant *
				Exc	ercice N
	ST	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
UITS	EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ		
PROD	CEPTI	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС		
	EX	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
	LES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
GES	NNEL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
CHAR	EXCEPTIONNELLES	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	НG		
	EXC	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН		
4	— RÉ	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)	НІ		
Pa	articip	ation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	НЈ		
In	npôts	sur les bénéfices * (X)	НК		
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		1 756
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ		1 882
5	– BÉ	NÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)	HN		(126)
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
		produits de locations immobilières	НҮ		
	(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
		— Crédit-bail mobilier *	НР		
	(3)	Dont Crédit-bail immobilier	НQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НХ		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
S.	(9)	Dont transferts de charges	A1		
RENVOIS	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
RE	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	А3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
		Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe): Charges exceptionnelles	Exerc		luits exceptionnels
					-
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges autérieures :	Exerc		
	(0)	Charges antérieures		Pr	oduits antérieurs

		Formulai 53 A	ire obligatoire (article du Code général des impôts)	(5)		IMMOBILISATION	IS	DGFi	PΝ	N°2054-SD 2020
D	Dési	gnation de l'e	ntreprise <u>SIP WEBS</u>	ERVICE		What is a		Augmen	tation	Néant X*
(CAE	ORE A	IMMOBILIS	ATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Con	sécutives à une réévaluation pratiquée cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
0.00	JRP.	Frais d'établiss	sement et de développement	TOTAL	_ I	cz	D8		D9	3 -
centimes)*	INCORP	Autres poste	s d'immobilisations incorp	orelles TOTAL	. II I	KD	KE		KF	
nt des cen		Terrains			J	KG	КН		KI	
e montar		Sur sol pro	opre Dont Composants L9]	KJ	KK		KL	
(Ne pas reporter		s	utrui Dont Composants M1	<u> </u>		KM	KN		ко	
(Ne pas		Installation et aménag		Dont mposants M2]	KP	KQ		KR	
i i	CLES	et outillage ind	ustriels	Dont mposants M3]	KS	KT		KU	
100	CORPORELLES	Installation aménagem	ns générales, agencements, nents divers *		J	KV	KW		KX	
1000	COR	<u> </u>	e transport *		I	KY	KZ		LA	
		Matériel d et mobilie	e bureau r informatique		I	LB	LC		LD	
		Emballage divers *	es récupérables et		I	LE	LF		LG	
		Immobilisati	ons corporelles en cours		I	LH	LI		LJ	
		Avances et a	comptes		I	LK	LL		LM	
				TOTAL	. III I	LN	LO		LP	
ŭ	S.	Participation	s évaluées par mise en équ	ivalence	8	8G	8M		8T	
Ţ	JEK	Autres partic	eipations		8	8U	8V		8W	
SERVICE	NAN	Autres titres	immobilisés		1	1P	1R		1S	
	Ξ.	Prêts et autre	es immobilisations financio	eres		1T	1U		1 V	
				TOTAL I	IV	LQ	LR		LS	
		то	TAL GÉNÉRAL (I + II +	III + IV)		ØG	ØН		ØJ	
d	CAE	ORE B IN	MOBILISATIONS	par virement de poste à poste		inutions par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
-	KP.	Frais d'établis et de dévelop	ssement TOTAL I	IN 1	(2	DØ	3	D7	4
	INCORP		d'immobilisations	Ю	J	LV	LW		1X	
Ė	_	Terrains	10171211	IP			LW		ı	
	•				1	LX	LY		LZ	
			Sur sol propre	IQ		LX MA	-		LZ MC	
		Constructions	Sur sol d'autrui		1		LY			
		Constructions	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des	IQ IR	1	MA	LY MB		МС	
5	LES	Installations t	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outil-	IQ IR	1	MA MD	LY MB ME		MC MF	
20111100	JRELLES	Installations t	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, amé-	IQ IR IS	1 1	MA MD MG	LY MB ME MH		MC MF MI	
SH THEOREM	ORPORELLES	Installations t lage industri Autres	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels	IQ IR IS IT	n n n	MA MD MG MJ	LY MB ME MH MK		MC MF MI ML	
SHITHOODO	CORPORELLES	Installations t lage industri Autres immobilisations	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et	IQ IR IS IT IU	n n n	MA MD MG MJ	LY MB ME MH MK		MC MF MI ML	
3 T I THOUGHOO	CORPORELLES	Installations t lage industri Autres	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et	IQ IR IS IT IU IV	n n n n n n n n n n n n n n n n n n n	MA MD MG MJ MM	LY MB ME MH MK MN		MC MF MI ML MO	
	CORPORELLES	Installations t lage industri Autres immobilisations corporelles	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier	IQ IR IS IT IU IV IW		MA MD MG MJ MM MP MS	LY MB ME MH MK MN MN MQ MT		MC MF MI ML MO MR	
	CORPORELLES	Installations t lage industri Autres immobilisations corporelles	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ns corporelles en cours	IQ IR IS IT IU IV IW IX		MA MD MG MJ MM MP MS MV	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW		MC MF MI ML MO MR MU MX	
	CORPORELLES	Installations tage industrial lage industrial	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ns corporelles en cours comptes TOTAL III	IQ IR IS IT IU IV IW IX		MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW		MC MF MI ML MO MR MU MX NB	
rts-comptables janvier zozo		Installations tage industrial lage industrial	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ns corporelles en cours comptes TOTAL III s évaluées par	IQ IR IS IT IU IV IW IX MY		MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA		MC MF MI ML MO MR MU MX NB	
rts-comptables janvier 2020		Installations to lage industrice Autres immobilisations corporelles Immobilisation Avances et a	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ns corporelles en cours comptes TOTAL III s évaluées par valence	IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC		MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE		MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF	
rts-comptables janvier zozo		Installations tage industrial lage industrial	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outilels Inst. gales, agencts, aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ns corporelles en cours comptes TOTAL III s évaluées par valence	IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ		MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH		MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI	
SAGE Experts-comprables janvier 20.20		Installations to lage industrice immobilisations corporelles Immobilisations Avances et and Participation mise en équitable Autres participation Autres titres	Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des constructions echniques, matériel et outil- els Inst. gales, agencts, amé- nagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers * ns corporelles en cours comptes TOTAL III s évaluées par valence cipations	IQ IR IS IT IU IV IW IX MY NC IY IZ	P P P P P P P P P P P P P P P P P P P	MA MD MG MJ MM MP MS MV MZ ND NG ØU	LY MB ME MH MK MN MQ MT MW NA NE NH M7		MC MF MI ML MO MR MU MX NB NF NI ØW	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ØK

ØL

ØМ

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

I4



5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9														
I as autum in as a sum t must	tions la réérealme	i an Iámala da layes i				CD daissan	4 ioimduo							
Les entreprises ayant prat ce tableau à leur décl							t joinare							
Désignation de l'entreprise : SIP	WEBSERVIC:	E					Néant X *							
CADRE A	Détermination du m		Utilisation de la 1	narge supplémentaire	d'amortisse	ment								
_	(col. 1 - col	. 2) (1)	Au cours de	e l'exercice			Montant de la provision spéciale à							
	Augmentation du montant brut	Augmentation du montant	Montant	Fraction résiduelle		t cumulé e l'exercice	la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2)							
	s immobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux éléments cédés (3)		(4)	- col. 5 (5)]							
1.0	1	2	3	4		5	6							
Concessions, brevets et droits similaires														
2 Fonds commercial 3 Terrains														
4 Constructions														
4 Constructions 5 Installations techniques mat. et out. industriels														
7 Immobilisations en cours	corporelles													
8 Participations														
9 Autres titres immobilisés														
10 TOTAUX														
Les augmentations du montant brut et amortissables réévaluées dans les condit Le montant des écarts est obtenu en sou	tions définies à l'art	icle 238 <i>bis</i> J du code g	général des impôts et fig	•	• •									
(2) Porter dans cette colonne le supplément	t de dotation de l'ex	ercice aux comptes d'a	mortissement (compte	de résultat) consécutif	à la réévalu	ation.								
(3) Cette colonne ne concerne que les imm utilisé de la marge supplémentaire d'amo		uées cédées au cours	de l'exercice. Il conv	ient d'y reporter, l'ann	ée de la ce	ssion de l'é	lément, le solde non							
(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées														
b) le montant cumulé à la fin de l'exerci			nt correspond à des élé	ments figurant à l'acti	f de l'entre	prise au déb	ut de l'exercice.							
(5) Le montant total de la provision spécial	le en fin d'exercice e	est à reporter au passif	du bilan (tableau n° 20	51) à la ligne « Provis	ions réglen	nentées » .								
CADRE B														
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉC	CEMBRE 1976 IN	MPUTÉS SUR LA P	ROVISION SPÉCIA	LE AU POINT DE V	UE FISC	\L								
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PRO	VISION SPÉCIAI	LE AU DÉBUT DE L'	EXERCICE											
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSUL	TAT DE L'EXER	CICE												
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PRO	VISION SPÉCIAI	LE EN FIN D'EXERC	ICE			. =								
Le cadre B est servi par les seules entrepri	ises qui ont imputé le	eurs déficits fiscalemen	t reportables au 31 déce	embre sur la provision s	péciale.									

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2020

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



6

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SIP WEBSERVICE Néant **

CADRE A	s	ITUATIO	NS ET N	OUVEMENTS OU VENA	S DE	L'EXERCICE DE EN DIMINUTION	S AN I DE	MORTISSEM L'ACTIF) *	ENTS TECH	NIQU	ES
IMMOBILIS	ATIONS AMORTISSABL	ES		des amortissements but de l'exercice		Augmentations : dotation de l'exercice	ns	afférents aux	amortissements éléments sortis et reprises	Мо	ontant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		OTAL I	CY		EL			EM		EN	
Autres immobilisati	ions		PE		PF			PG		PH	
Terrains			PI		PJ			PK		PL	
	Sur sol propre]	PM		PN			PO		PQ	
Constructions	Sur sol d'autrui		PR		PS			PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des construction		PV		PW			PX		PY	
Installations techniq outillage industriels			PZ		QA			QB		QC	
U	Inst. générales, agencement aménagements divers	s, (QD		QE			QF		QG	
	Matériel de transport		ДН		QI			QJ		QK	
immobilisations -	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM			QN		QO	
corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR			QS		QT	
			QU		QV			QW		QX	
ТО	TAL GÉNÉRAL (I + 1	II + III)	ØN		ØР			ØQ		ØR	
CADRE B	VENTILATIO	ON DES	MOUVE	MENTS AFFEC	CTAN	IT LA PROVISIO	N PC	OUR AMOR	TISSEMENTS	S DÉR	OGATOIRES
,		DOTA	TIONS					REPRISES			Mouvement net des
Immobilisations amortissables	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		onne 2 dégressif	Colonne 3 Amortissement fis exceptionnel	scal	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	N	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne Amortissemen exception	t fiscal	amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements TOTAL	I M9	N1		N2		N3	N4		N5		N6
Autres immob. incor-po- relles TOTAL I	ı N7	N8		P6		P7	P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5	Q6		Q7		Q8
Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3	R4		R5		R6
Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc	R7	R8		R9		S1	S2		S3		S4
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8	S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	Т3	T4		T5		Т6	T7		T8		T9
T . 1	U1	U2		U3		U4	U5		U6		U7
Matériel de transport	U8	U9		V1		V2	V3		V4		V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9	W1		W2		W3
Emballages	W4	W5		W6		W7	W8		W9		X1
		X3		X4 X4		X5	X6		X7 X7		X8
Frais d'acquisition de				AT .			110		141		
titres de participations TOTAL IV	NL					NM					NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ		NR		NS	NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			ll général non ventilé S + NT + NU) N	Y			Total généra (NW – I			
CADRE C											
AFFECTANT	MENTS DE L'EXER LES CHARGES RÉ USIEURS EXERCIO	PARTIES	Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émissio	n d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Drimos do rom	Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations							SD SD			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

SIP WEBSERVICE Néant X Désignation de l'entreprise AUGMENTATIONS : DIMINUTIONS : Montant au début Montant Nature des provisions à la fin de l'exercice de l'exercice Dotations de l'exercice Reprises de l'exercice Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers * 3T TC TR Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) * 3U TD TE TF Provisions réglementées Provisions pour hausse des prix (1) * TG3V TH ΤI Amortissements dérogatoires TM 3X TO Dont majorations exceptionnelles de 30 % D_3 D4D D6 Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI) ΙK IL IM IJ Autres provisions réglementées (1) 3Y TR TOTAL I 3Z ΤU TT Provisions pour litiges 4B 4D 4A Provisions pour garanties données 4E 4F 4G 4H aux clients Provisions pour pertes sur marchés 4J 4M 4K 41 Provisions pour amendes et pénalités 4R 4N 4P 48 4T 4U 4W Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obliga-tions similaires 4Z5B Provisions pour impôts (1) 5C 5D 5E Provisions pour renouvellement des immobilisations * 5F 5H 5J Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions EC EP EQ ER Provisions pour charges sociales et 5R fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges (1) 5X TOTAL II 5Z ΤV ΤW ΤX 6B 6D - incorporelles 60 6A - corporelles 6E 6H 6F 6G SHI - titres mis Ø2 0/3 **Ø**4 Ø5 en équivalence immobilisations Provisions pour dépréciation - titres de participation 9[] οw σī 9X autres immobilisa-Ø8 Ø9 Ø6 Ø tions financières (1)* Sur stocks et en cours 6N 6P 6R **6**S Sur comptes clients 6T 6U 6V 6W Autres provisions pour 6X 6Y 6Z dépréciation (1) **TOTAL III** 7B ΤZ TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III) UB UD UE UF - d'exploitation Dont dotations UG UΗ - financières et reprises UJ exceptionnelles Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A

			es impôts).	DUICE					<u> </u>		Néant *
			le l'entreprise : SIP WEBSE: ÉTAT DES CRÉAN			N	Iontant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an
	ADRI			ICES		1	1		2		3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			attachées à des participations		UL			UM		UN	
DE L'A		ts (1) (2	•		UP			UR		US	
			nobilisations financières		UT			UV		UW	
			nteux ou litigieux		VA		105		105		
			entative de titres / Provision pour dépréciation		UX		105		105		
			is en garantie · \underleurenen consutuce	JO)	Z1						
ANT			et comptes rattachés		UY						
RCUL	Séc	urité so	ciale et autres organismes sociaux		UZ						
DE L'ACTIF CIRCULANT	État	t et autr	es Impôts sur les bénéfices		VM						
EL'AC	col	llectivite	faxe sur la valeur ajoutée		VB						
О	pu	ıbliques	Autres impôts, taxes et versem	ents assimilés	VN						
			Divers		VP						
			associés (2) livers (dont créances relatives à des	om émotion a	VC						
			de titres)	operations	VR						
	Cha	arges co	nstatées d'avance		VS						
				TOTAUX	VT		105	VU	105	VV	
SI	(1)	Mon	- Prêts accordés en cour	s d'exercice	VD						
RENVOIS	(1)	de	- Remboursements obtenu	s en cours d'exercice	VE						
R	(2)	Prêts e	et avances consentis aux associés (pers	onnes physiques)	VF						
C/	ADRI	ЕВ	ÉTAT DES DETTES	Montant b	rut		A 1 an au plu 2	S	A plus d'1 an et 5 ans au pl	us	A plus de 5 ans 4
Emp	orunts	s obliga	taires convertibles (1)	7Y							
		•	obligataires (1)	7Z							
		ts et det ès des	à 1 an maximum à l'origine	VG							
é	tablis	sement édit (1)	à plus d'1 an à l'origine	VH							
Emp	orunts	s et dett	es financières divers (1) (2)	8A							
Fou	rnisse	eurs et c	comptes rattachés	8B		500		500			
Pers	onne	el et con	nptes rattachés	8C							
Séci	urité :	sociale	et autres organismes sociaux	8D							
I	État e	et	Impôts sur les bénéfices	8E							
,	autre	s	Taxe sur la valeur ajoutée	vw							
col	lectiv	vités	Obligations cautionnées	vx							
pι	ıbliqı	ues	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ							
Dett	es su	ır immo	bilisations et comptes rattachés	8J							
Gro	upe e	et associ	és (2)	VI		320		320			
			ont dettes relatives à des nsion de titres)	8K							
Dett	e rep		tive de titres empruntés	Z2							
			és d'avance	8L							
			TOTAUX	VY		820	VZ	820			
ENVOIS	(1)	Empr	unts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divi tés auprès des as		unts et dettes contrac- ersonnes physiques VL		
≥	(1)		ints remboursés en cours d'evergice						rment eatta rubrique cont		

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désig	nation de l'entreprise SIP W	EBSERVICE		Forr	nulaire déposé :	au titre de l'IR	ЕТ		Néant □*		Exercice N, clos le ; 3, 1, 1, 2, 2, 0, 1, 9
	RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE C	COMPTABLE	DE L'H	EXERO	CICE	WA	
ion	Rémunération du travail de l'e	exploitant ou d	es associés (entrep	rises à	l'IR)					WB	
duct	Avantages personnels non déductible (sauf amortissements à porter ligne c	S *	WD	Amort	rissements excéder res amortissements	ntaires (art. 39-4	du CGI)	WE		XE	
al dé	Autres charges et dépenses somptuai	res	WF	Taxe s	sur les véhicules d	es sociétés	3	WG		1	
es er fisc	(art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à réintégrer dans crédit-bail immobilier et de levée d'o	le cadre d'un	RA	Par	prises à l'IS) rt des loyers dispe t. 239 sexies D)	nsée de réintégr	ation	RB	l)	1	
lmise	redit-bail immobilier et de levée d'o Provisions et charges à payer non	ption	-		t. 239 sexies D) es à payer liées à	XW					
n ad 1 rés	déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre	· III)	WI	non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)							
s no	Amendes et pénalités		WJ	Charg	es financières (art.	39-1-3° et 212 bi	(s) *	XZ		-	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Réintégrations prévues à l'artic									XY	
Ch	Impôt sur les sociétés (cf. page	9 de la notice 20)32-NOT-SD)							I7	
Quote-		,			ts bénéficiaires visés le 209 B du CGI	L7				K7	
sition :t :rées	Moins-values nettes	– imposée	s aux taux de 15 %	ou de 1	19 % (12,80 % p	our les entre	orises à	ľimpó	ôt sur le revenu)	18	
impos liers e s diffe	à long terme	– imposée	es au taux de 0 %							ZN	
ies d'i urticul sition	Fraction imposabl	e des plus-valu	ıes réalisées	1	– Plus-value	s nettes à cou	ırt terme	e		WN	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	1	xercices antéri		ĺ	– Plus-value	s soumises au	régime	e des i	fusions	WO	
Д	Écarts de valeurs liquidatives	sur OPCVM *	(entreprises à l'IS)						,	XR	
	•	Intérêts	excédentaires es	7		Zones d'entrepris	ses * S	W/		wo	
	grations diverses à er sur feuillet séparé DONT *		3e et 212 du C.G.I.) trangers antérieurement	-		Quote-part de 12	ree)	+		┨"~	
		déduits p	ar les PME (art. 209 C)			plus-values à taux		18		┨	
	gration des charges affectées a									Y1	
Résulta	at fiscal afférent à l'activité rele	vant du régim	e optionnel de taxa	tion au	tonnage					Y3	
									TOTAL I	WR	
H.	DÉDUCTIONS					PERTE COM	PTABL	E DE	L'EXERCICE	WS	126
Quote	-part dans les pertes subies pa	r une société c	le personne ou un	G.I.E. *						WT	
Provisio	ons et charges à payer non déductible	s, antérieurement	taxées, et réintégrées d	lans les r	ésultats comptabl	es de l'exercice	(cf. table	au 205	8-B-SD, cadre III)	WU	
		– imposées a	u taux de 15 % (12,	,80 % po	our les entreprises	soumises à l'ir	npôt sur	le reve	enu)	WV	
	Plus-values	imposées a	u taux de 0 %							WH	
	nettes à	– imposées a	u taux de 19 %							WP	
ition t rées	long terme		ur les moins-values	nettes	à long terme a	ıntérieures				ww	
iers e diffé s diffé			ur les déficits antéri					-		XB	
nes d' articul sition	Autres plus-values imposées	-								16	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction des plus-values nette			+ 12imn	acition act diffé	irón *				WZ	
	Régime des sociétés mères et				ais et charges re		le l	_	1	┨	
	Produit net des actions et par	rts d'intérêts :	a déduire	e des pr	oduits nets de p	participation		Α		XA	
	Produits de participation inéligi	bles au régime	des sociétés mères d	éductib	les à hauteur de	99% (art 223	B du CG	1)		ZX	
	Déduction autorisée au titre	des investissen	nents réalisés dans l	les colle	ectivités d'outr	e-mer *.				ZY	
ation	Majoration d'amortissement *							_		XD	
Mesures d'incitation	* Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	2	Jeunes entreprises in (art. 44 sexies A)	1	.5		XF	
ures (d'entreprises en difficultés 44 septies) Gentreprises en difficultés 44 septies) Figure 20 Fig		Société investissements immol- cotées (art. 208C)	bilier K	3	Zone de restructura la défense (44 <i>terde</i>		A]	
Mes		7	Bassin d'emploi à redynamise (art. 44 duodecies)	er 11	F	Zone franche d'ac (art. 44 quaterdecie		C			
	Experiment Services (art. 44 octies et octies A) Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies) PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	art. Po	С	Zone de développe prioritaire (art 44 se		В		1	
	Écarts de valeurs liquidatives	s sur OPCVM *	(entreprises à l'IS)							XS	
Déduct			dont déduction exceptionnel simulateur de conduite	le YI	Н	dont déduction es		/C		ĺ	
diverses détaille	dont déduction exceptionnelle	1	dont déduction exceptionnel (art. 39 decies B)	le YI	В	nelle (art. 39 decies (Créance dégagée	-))	XG	
sur feui séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		, , ,	_		report en arrière déficit		Ι			
Déduc	tion des produits affectés aux	activités éligib	les au régime de tax	xation a	au tonnage					Y2	
III.	RÉSULTAT FISCAL				1	1			TOTAL II	ХН	126
			ſ	be	énéfice (I moin	s II)	XI		•	1	
Résulta	at fiscal avant imputation des c	léficits reportal	oles: $\left\{ -\right\}$		éficit (II moins					ХJ	126
Déficit	de l'exercice reporté en arrièr	e (entreprises	à l'IS) *		(*	ZL			1	120
	es antérieurs imputés sur les rés			1'15) *						XL	
			FICIT reportable en		(ligne XO)		XN			XO	126



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise SIP WEBSERVICE					Néant 🗌 *
I. SUIVI DES DÉFICITS					•
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	12
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	12
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, C	HARGES SOCIALES ET FISCALES (CORR	ESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis pa sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI,	r les salariés pour les entreprises placées dotations de l'exercice			ZT	
II. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NO	N DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE	DE L	'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet	séparé)		Dotations de l'exercice	Rej	prises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fisc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 3	ales correspondantes non déductibles 9-1. 1e <i>bis</i> Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				<u> </u>	
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9Н		9J	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
т	OTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
	à reporter au tableau 2058-A:		▼ ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE	LA MÉTHODE PAR COMPOSA	NTS		'GI)	nghe Wo
100.000	Montant au début de l'exercice	T	Imputations	N	Montant net à la
Montant de la réintegration ou de la déduction	L1		•	f	in de l'exercice

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

_ D	Salan	ation de Ponteoneiro . CED MEDCEDMECE												
D	esign	ation de l'entreprise : <u>SIP WEBSERVICE</u>			T				1			N	éant	*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС			Affectations aux réserves		serves légales	ZB	+				
,					SNS	aux reserves	– Au	tres réserves	ZD	_				
STATOIGO		Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel a déclaration est établie	ØD		AFFECTATIONS	Dividendes			ZE					
1		Prélèvements sur les réserves	ØE		FEC	Autres répartitions			ZF					
		rieleveilienis sur les reserves	ØE		A	Report à nouveau			ZG	r				
L		TOTAL I	ØF			(NB : le total I doit néce	essairement êt	re égal au total II) TOTAL II	ZH	[
L	REN	NSEIGNEMENTS DIVERS									Ex	tercice	N:	
	ENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier		(précis pris e	ez le pr 1 crédit-	rix de revient des biens -bail	J7) YÇ	<u>)</u>				
	ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail immobilier							YF	:				
	ENG,	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
Г	S	– Sous-traitance							ΥΊ					14
	ARGE	- Locations, charges locatives et de copropriété		(dont r en loc	nontant o ation po	des loyers des biens pris our une durée > 6 mois	Ј8) XÇ	<u>)</u>			2	78
	T CH ES	– Personnel extérieur à l'entreprise							ΥU	ı				
STES	IATS E	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (h	ors re	étrocessions)					ss				6	14
S PO	ACH EX	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et cou-	rtages	s					YV	r				
DÉTAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes		(dont o	otisation yndicale	ns versées aux organisa- es et professionnelles	ES) ST				9	74
DÉTA	A	Total du poste correspo	ndan	t à la ligne FW o	lu tabl	eau n° 2052		•	ZJ				1 8	
	T.	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	7				
	IMPÔTS ET TAXES	– Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont i		érieure sur les produits	ZS		9Z					
	IMI	Total du poste correspon	dant	à la ligne FW du	tablea	au n° 2052			YX	-				
Γ	A	– Montant de la TVA collectée							YY	r				
	TVA	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours	de l'e:	xercice au titre des	biens e	et services ne constitua	nt pas des	immobilisations	YZ					
Г		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration	socia	le nominative au	titre de	e 2019) *			ØE	3	,			
		– Montant de la plus-value constatée en franchise d	l'imp	ôt lors de la pre	nière c	option pour le régime	e simplifié	d'imposition	øs	;				
	RS	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à rais	on de	es sommes mises	i la dis	position de la société	*		ZK					%
	DIVE	– Numéro de centre agréé *		XP		– Filiales et	participatio	ons : (Liste au 2 le l'ann. III au 9	2059- CGI)	G Si	i oui co inon 0	ocher i	1 ZR	0
		– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'	impô	t prévue au 4 de	l'article				RC	<u> </u>				
		– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amor	issem	ent exceptionnel ch	ez l'entr	reprise investisseur dans	le cadre de	l'article 217 oction	es RH	1				
Г		Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		Plus-va	ues à 15 9	% JK		Plus-values à 0 %	JL					
	SOUP			Plus-va	ues à 19	% JM		Imputations	JC					
	DE GI	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-va	ues à 15 9	% JN		Plus-values à 0 %	јо					
	RÉGIME DE GROUPE			Plus-va	ues à 19	% JP		Imputations	JF					
	RÉC	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société m 2 si société filiale	ère,	JH N° SII	ET de l	a société mère du group	ре ЈЈ		T					\top

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

	nation de l'entreprise : SIP WEB	SERVICE							Néant 🖾 "
	4 - DÉTERMINATION DE LA VALEU	R RÉSIDUELLE							
Nature	et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réév	aluée*	Amortisse en fran	ements pratiqués nchise d'impôt	Autres amortissemen	ts* Vale	eur résiduelle
	1					_			
	2								
	3								
*	4								
ions	5								
lisat	6								
nobi	7								
- Immobilisations*	8								
i	9								
	10								
	11								
	12								
	B - PLUS-VALUI	ES, MOINS-VALUES			Qualif	fication fiscale	des plus et mo	oins-values réa	lisées *
	Prix de vente	Montant global ou de la m	de la plus-value noins-value	Cou	rt terme		Long terme		Plus-value taxables à
	7		8)		9	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	19 %(1)
	1								
	2								
	3								
us*	4								
- Immobilisations*	5								
bilis	6								
mm	8								
I - I	9								
	10								
	11								
	12								
	Fraction résiduelle de la provision éléments cédés	n spéciale de réévaluat	tion afférente aux	+					
	14 Amortissements irrégulièrement différés	s se rapportant aux éléme	nts cédés	+		-		-	
	Amortissements afférents aux éléme tibles par une disposition légale		_	+					
	Amortissements non pratiqués en co 16 fiscale pour investissement, définie			+					
ents	vement utilisée Provisions pour dépréciation des titre			'					
Autres éléments	lues à long terme devenues sans obju- ly Dotations de l'exercice aux comptes	de provisions pour dép							
tres	relevant du régime des plus ou moir Divers (détail à donner sur une note								
- Au	CADRE A : plus ou moins-value n	ette à court terme ((total algébrique						
II	des lignes 1 à 20 de la d	colonne) ⁽⁹⁾							
	CADRE B : plus ou moins-value r des lignes 1 à 20 de la c	colonne)	total algebrique		(A)		(B)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxal	ole à 19 % 🕕			(11)		(Ventilation par taux)		(C)
	explications concernant cette rubrique sont blus-values sont imposables au taux de 19			C et 210	E du CGI.				

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT DGFIP N° 2059-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 du Code général des impôts)	3 A	ET DES	TEOS-VALUES DE	TOSION OU D'AI	TOKT		
Désignation de l'entrep	orise: SIP WEBSERVICE	1		Formulaire dépo	osé au titre de l'IR	EU	Néant X *
	A ÉLÉMENTS ASSU (à l'exclusion des plus-values de l		AU RÉGIME FISCAL DI l'imposition est prise en cl			B)	-
	Origine		Montant net des plus-values	Montant antérieurement	Montant compri dans le résultat		Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice		réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
au cours de	sur 10 ans						
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CG	iI)					
	TO	OTAL 1					
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercic	iu ce	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1					
	sur 5 ans au titre de	N - 2					
		N - 1					
Di i di d		N - 2					
Plus-values réalisées	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3					
au cours des	différente (art. 39 quaterdecies	N - 4					
exercices antérieurs	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 5					
	(à préciser) au titre de :	N - 6					
		N - 7					
		N - 8					
	TV	N - 9 OTAL 2					
	_						
Cette rubr	B PLUS-VALUES RÉINTÉG ique ne comprend pas les plus-va	lues affére	ntes aux biens non amortis	sables ou taxées lors des	Opérations de fusion	oris 1 ou d'a	pport.
Plus-values de (personnes me	e fusion, d'apport partiel ou de scissior orales soumises à l'impôt sur les sociét	ı és seulemen	t)	Plu pro	ns-values d'apport à un fessionnelle exercée à ti	e sociéte itre indiv	é d'une activité iduel (toutes sociétés)
	ne des plus-values et date fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercio		Montant restant à réintégrer
		TOTAL					



SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entrep	rise: SI	P WEBSERVI	CE				Néant 2				
9		Ra	ppel de la plus ou moins-value	e de l'exercice relevant du taux	x de 15 % ① ou 12,8 %						
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu			Bains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 0 . Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 0 .								
	ı - SUIVI [TREPRISES SOUI	MISES À L'IMPÔT	SUR LE REVENI	U				
Origine			ns-values 12,8 %	long terme	r les plus-values à de l'exercice	moin	le des s-values				
					osables 12,8 %	à î	12,8 %				
1			2		3	4					
Moins-values nettes	N										
	N – 1										
	N – 2										
Moins-values nettes à	N – 3										
long terme subies au cours des	N – 4										
dix exercices antérieurs	N – 5										
(montants restant à	N – 6										
déduire à la clôture du dernier	N – 7										
exercice)	N – 8										
	N – 9										
	N - 10										
II - SUIVI D	DES MOIN	S-VALUES A	À LONG TERME D	ES ENTREPRISES	S SOUMISES À L'I	MPÔT SUR LES	SOCIÉTÉS*				
Origina			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des				
Origine		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	moins-values à reporter col.J=S+D+F-G				
Moins-values nettes	N		•	•	3	•					
	N – 1										
	N – 2										
Moins-values nettes à long terme	N – 3										
subies au cours des	N – 4										
dix exercices antérieurs	N – 5										
(montants restant à déduire à la	N - 6										
clôture du dernier	N – 7										
exercice)				1			1				

N – 9

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

 $DGFiP\ N^{\circ}2059\text{-}D\text{-}SD\ \ 2020$

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SIP_WEBSERVICE									Néant ⊠ *
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N									
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		ta	axées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxée	es à 19 %	tax	ées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1) Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	1	12							
TOTAL (lignes 1 et 2) [3							
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4							
		5							
TOTAL (lignes 4 et 5) (6							
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7							
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROV	SIO	NS PC	OUR FLUCT	UATION DES C	COURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 3	9-1-5	^e du CGI)
montant de la réserve réserve figurant a sociétés absorbées	ı bilar au co	a des ours de		montants préleve	és sur la réserve		montant de la réserve		
à l'ouverture de l'exercice l'année 2				ant lieu ément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		à la clôture de l'exercice ⑤		l'exercice

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E-SD 2020

	_	_	
1	a		2
(1	ŧ	3

Désignation de l'er	ntreprise: SIP WEBSERVICE		Néant	Z	*
Exercice ouvert le:	. 0.9102018 et clos le: . 31122019 Données en nombre	de mo	ois	1 5	5
DÉCLARATION D	ES EFFECTIFS .				
Effectif moyen du	personnel * :	YP			
	Dont apprentis	YF			
	Dont handicapés	YG			
	l'activité artisanale	RL			
	ALEUR AJOUTÉE				
	es de référence CVAE	Г <u>.</u> . Т			
· ·	s fabriqués, prestations de services et marchandises	OA			
<u> </u>	concessions, brevets, licences et assimilées	OK			
	ssion d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL			
Refacturations de	frais inscrites au compte de transfert de charges TOTAL 1	OT			
II. Autus a mus duit		ОХ			_
	ts à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
· .	gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) ilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OH OE			
Subventions d'exp	,	OF			
	·	OD			
Variation positive of	ges déductibles de la valeur ajoutée	OI			_
	nces amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT			_
Territocs sur crear	TOTAL 2				_
III. Chargos à rot	enir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾	Olvi			
Achats	enii pour le carcui de la valeur ajoutée	ON			
Variation négative	des stocks	OQ			
	s, à l'exception des loyers et des redevances	OR			
Loyers et redevan	os				
Taxes déductibles	ΟZ				
Autres charges de	ow				
Charges déductibl	ΟU				
	le la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le on de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	О9			
Moins-values de c	ession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY			
	TOTAL 3	OJ			
IV - Valeur ajouté	e produite				
Calcul de la valeu	r ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG			
	r la valeur ajoutée des entreprises				
	iettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329- la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA			
	Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				_
	ujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD us et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veui	llez co	mplé	ter
	nt au sens de la CVAE, cocher la case EV				_
échéant ajusté à 1	e référence CVAE (report de la ligne OX, le cas 2 mois) GX Effectifs au sens de la CVAE * u groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	EY HX			
Période de référer		/	\neg	П	_
Date de cessation		, '	+	$\vdash \vdash$	_
•	e doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée. affér	ente :	ala no		ion

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2020

(1)

Néant □ *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31122019	N° SIRET 8 4 3 4 7 7 9 5 1 0 0 0 1 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SIP WEBSERVICE	
ADRESSE (voie) RUE EDMOND MICHELET	
CODE POSTAL 94270 VILLE LE	KREMLIN-BICETRE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :	
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % de	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % de	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % de	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France) % de	e détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :	
Titre (2) M Nom patronymique MSIHID	Prénom(s) DYLAN JACQUES EDMON
Nom marital % o	de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 17/04/1995 N° Département 75 Commune	PARIS Pays
Adresse: N° 4 B Voie RUE DE LA CONVENTION	
Code Postal 94270 Commune LE KREMLIN-BICETRE	Pays
Titre (2) M Nom patronymique BROS	Prénom(s) JESSY
	de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 15/04/1995 N° Département Commune	CHOISY LE ROI Pays
Adresse: N° 5 Voie RUE EDMOND MICHELET	
Code Postal 94270 Commune LE KREMLIN-BICETRE	Pays

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(A souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fisc résultat comme si elles étaient imposées séparément)	al et par les socié	tés membres d'un gro	upe fiscal pour l	a déter	mination de leur
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction a	au titre de l'exerc	ice			
A- Règles de droit commun					
Charges financières nettes de l'exercice				а	
EBITDA fiscal de l'exercice		b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au tit (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	re de l'exercice			С	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un gro	oupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise				d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé				е	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des chargnon admises en déduction au titre de l'exercice = $75 \% x$ (c)	ges financières ne	ttes		f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				1	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en dé plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demis	g				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en dé plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées excédant une fois et demie les fonds propres		h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et	des capacités de	e déduction inemplo	yées en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report			-		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du 0 dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i				
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exe	j				
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au tit l'exercice : (c) $-$ (f) ou (g) $+$ 1/3 x (h)		k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôtu l'exercice (i) - (j) + (k)		1			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report					
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités of déduction employées titre de l'exercice (au	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	0				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	р				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)					

SAGE Experts-comptables janvier 2020

janvier 2020	
SAGE Experts-comptables	

2020	Détern	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit								
(À sous	À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)									
1. Mod	alités de calcul du rés	sultat net imposable au	u taux réduit de 10 %							
1 2 3 4 5 6 7										7
	Actif, bien ou servi		Dénon	nination	Date de premier	Résultat net déficitaire restant à reporter au	Résultat net	Rapport d'assujettissement.	Résultat net imposable à taux réduit	
	de biens ou ser	rvices	Bellon	mation	exercice de l'option	titre de l'exercice précédent	de l'exercice	au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
	Total							1		
2. Résu	2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI									
			Type d'invention b	revetable non brevetée cer	tifiée par l'INPI		Résultat net imposable de l'inver			
	Total									
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement										
		Date de l'agrément Résultat net imposable à taux réduit sous agrément								
	Total									

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2020

	(
	`
/	

1)

N° de dépo	ôt	(liste des personnes ou dont la société détie	groupeme nt directer	nts de personne nent au moins f	es de droit ou de fait l 0 % du capital)		(1) Néant [
EXERCICE CLOS	LE 3	31122019		N° SIR	ET 8 4 3 4 7	7 7 9 5 1	0 0 0 1 9
DÉNOMINATION	DE L'ENTREPRISE	E SIP WEBSERVICE					
ADRESSE (voie)	RUE EDM(OND MICHELET					
CODE POSTAL	94270		v	ILLE L1	E KREMLIN-BICET	 [RE	
N OMBRE TOTAI		TENUES PAR L'ENTREPRISE			P5		
Forme juridique		Dénomination					
	té établie en France)					% de détention	
Adresse :	N° L	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si sociét	té établie en France)					% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si sociét	té établie en France)					% de détention	
Adresse:	N°	Voie				70 00 00	
Auroso .	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si sociét	tá átablie en France)					% de détention	
	N° N°	Voie				% de detendon	
Adresse :						D	
	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si sociét	té établie en France)					% de détention	
Adresse:	N°	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination		_		_	
N° SIREN (si sociét	té établie en France)					% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination					
, ,	té établie en France)					% de détention	
Adresse:	N° N°	Voie				,, 40	
, Adresse .	Code Postal	Commune				Pays	
	Code i osaii					Tays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si sociét	té établie en France)					% de détention	
Adresse:	N° L	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

2020

Liberti Rêru	+ Egalid + Proservid ELIQUE FRANÇAISE
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)	MANUSCH CHOCKES
IMPÔT SUR	LES SOCIÉTÉS Timbre à date du service
Exercice ouvert le 09102018 et clos le 31122019	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	Az
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entre	onrices de transport maritime), cocher la case
or option pour le regime optionner de taxation au tonnage, art. 203-0 b (entité	sprises de transport mariame, cooner la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SIP WEBSERVICE RUE EDMOND MICHELET	
94270 LE KREMLIN-BICETRE	0.000
SIRET 8 4 3 4 7 7 9 5 1 0 0 0 1	9 Mél: j.bros@hotmail.fr
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
	and the distance of draw assemblines (and 000 A à 11 du CCI)
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer	cette deciaration en deux exempiaires (art 223 A a U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identi	lication de la societe mere:
	SIRET
B ACTIVITÉ	
Activités exercées Programmation informatique	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de	
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28% Déficit 126
·	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des
Bénéfice imposable à 15%	brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au
2 Plus-values	taux de 10 %
PV à long terme imposables à 15%	
PV à long terme Autres PV imposables à	PV à long terme PV exonérées
imposables à 19%	imposables à 0% (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implan	tées en zones d'entreprises ou zones franches
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, a	rt. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art.	44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies Zone franc	che Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré	Plus-values exonérées relevant du
immobilier cotée (indiquer + ou - selon le cas)	taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 2	244 quater W
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné li	eu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale co	
d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou colle	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (c	f. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	DÉCLADATION DAVO DAD DAVO OLO/DAOA
	DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)
 1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une au 	tre entité du groupe pour Narra (Adresse
souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'ider	titification fiscale de l'entité
désignée 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification de groupe	N° Normaliscale de la societe tete
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	IV
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA
2 charpine dispect to the during compassing informations.	Ci dai, illabation da logistoi attito
	natérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de
la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement	toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
ם משויסטורו מכס וויסנוסטס מכס וומססכס ווסטמוכס, כווכס סטווג מטטכססוטוכס עווויןעפוווי	on our of the manipole gourns.
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
	ALLIANECE ENTREPRISE 16 AVE PV COUTURIER
Tél:	94400 VITRY SUR SEINE Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 0.90.7.2.0.2.0 Lieu: LE KREMLIN-BICETRE

Qualité et nom du signataire: MATEOS GAETAN N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné Signature:

^{*} Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1st janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31 % (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).



N° 2065 bis-SD 2020

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES	PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS S	OCIALES, A	INSI QUE DES I	REVENUS AS	SSIMILÉS [DIST	RIBUÉS	
Montant global brut des distrib	utions (1) payées par la société e	elle-même a		payées par un ét	ablissement cha	argé du servic	e des	titres b	
Montant des distributions corre	espondant à des rémunérations	ou avantages	dont la société	ne désigne pas le	(les) bénéficia	aire (s) (2)	С	'	
Montant des prêts, avances personnes interposées	ou acomptes consentis aux	associés, actio	nnaires et po	rteurs de parts,	soit directeme	nt, soit par	d		
						е			
Montant des distributions					f				
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									
						h			
Montant des revenus distribué	s éligibles à l'abattement de 40	% prévu au 2° o	du 3 de l'article	e 158 du CGI (4)			i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis (5) Total (6)							à h)		
I RÉMUNÉRATIONS	NETTES VERSÉES AUX M	EMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (si co	e cadre est insu	ffisant, joindre	un ét	at du même	modèle)
Nom, prénoms, domicile et qual	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursement de la période retenue pour l'asse chaque autre de la période retenue pour l'asse chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de tra remboursement de la période retenue pour l'asse chaque autre de la periode retenue pour l'asse chaque autre de la periode retenue pour l'asse chaque autre de la periode retenue pour l'asse chaq				à titre de trai	temer	nts, émolum	ents, indemnités,	
* SARL, tous les associés;				Montant des sommes			versées:		
* SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		tion,	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
		ou en usufruit.		proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursements
	1	2	3	4	5	6		7	8
DYLAN JACQUES EDMON MSIH	ID Directeur Général	50					250		
4 B RUE DE LA CONVENTION	94270 LE KREMLIN-BICETR	E							
JESSY BROS PDG	50					250			
5 RUE EDMOND MICHELET 9									
		_							
J DIVERS									
	OPRIETAIRE DU FONDS (en c	cas de gérance	libre)						
Now ETABLESSE BOTTLE	STREET AND CONTRACTOR	out do gordino							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
ABINEOGEO BEO NOTINEO E	TITALIOOLIMEITTO (SI CC Caule	Cot indunidant, jo	marc an clai aa	meme modele)					
K CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ENTREP	RISES PLAC	ÉES SOUS I	E RÉGIME SIMI	PLIFIÉ D'IMP	OSITION			
	REMUNÉRATIONS			1	S-VALUES A L		E IMF	POSÉES A	15%
Montant brut des solaires obstr	action faite des sommes comprise	es dans los		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
DSN et versées aux apprentis sou		co uano ICS		MVLT imputée su	•				
				e au cours de l'exercice					

MVLT restant à reporter

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067

Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts) RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX ANNÉE ____ ou exercice 09/10/2018 SIP WEBSERVICE Désignation de l'entreprise RUE EDMOND MICHELET 94270 LE KREMLIN-BICETRE 31/12/2019 Adresse . A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ ADRESSE COMPLÈTE DÉPENSES ET CHARGES RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus) **AFFÉRENTES** Frais de TOTAL Montant des Montant des voyages et de Montant des Valeur des aux immeubles DES aux véhicules indemnités et remboursements rémunérations avantages en DES non affectés COLONNES et autres biens allocations de dépenses à déplacements (v. notice 6) de toute nature (v. notice **2**) diverses (v. notice 3) COLONNES à l'exploitation (v. notice 8) nature caractère 5 à 8 (v. notice 7) personnel (v. notice 4 (v. notice 4) 1 à 4 ** TOTAUX **B** - AUTRES FRAIS Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficaire (toutes taxes comprises) Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement Total C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1): Total des dépenses Bénéfices imposables 9 - de l'exercice . .2019 . . **1** - de l'exercice . 201.9 . . (total col. 9 + total col. 10) - de l'exercice précédent 10 - de l'exercice précédent Nom et qualité du signataire MATEOS À <u>LE KREMLIN-BICETRE</u>, le <u>09072020</u>

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

COMPTABLE

2020	REDUCTIONS	ET CREI	DITS D'IMPOT	S DE L'EXER	CICE	2069RCI
	Exercice du 01/ 1	0 au	31 / 12 ou au t i	itre de l'année N	Néant	Х
					s communautaire	
_	tégration fiscale (article 223 A une des sociétés du groupe y c	,		· .		
KCI pour chac	une des societes du groupe y c	<u> </u>		société mère, cocher		X
Dans ce cas, inc	diquer la dénomination, adresse sont déclarés (y compris					
SIP WEBSER	, T	pour les crev	dits et redderions d	Importae la societe	inere)	
RUE EDMOND	MICHELET 94270 LE	KREMLIN-	BICETRE			
843477951						
I ·	- REDUCTIONS ET CREDIT	S D IMPO	T DISPENSES DE	DECLARATION	SPECIALE	
(Crédit d'impôt			Montant		
_	t en faveur du mécenat - montant e l'UE ou de l'EEE	des dons et	versements consen	itis à des organisme	s dont le siége	
	Crédit d'imp	ôt pour la com	pétitivité et l'emploi (c	complément)		
				Oont montant préfinan	cé	
salariés affectés à des es	nérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC xploitations situées à Mayotte					
professions pour lesqu	ations éligibles à la majoration pour les nelles le paiement des congés et des cha ligatoirement aux caisses de compensation	rges sur les ind	emnités de congés est m	utualisé entre les		
Quote-part de crédit d'i	impôt résultant de la participation de l'en	treprise dans de	es sociétés de personnes o	ou groupements assimilés		
	CREDITS D IMPOT AVEC D	EPOT OB	LIGATOIRE D UI	NE DECLARATIO	ON SPECIALE	
(Crédit d'impôt			Montant		
Crédit d'impôt en fav	veur de la recherche - dont montant du cr	édit d'impôt po	our les dépenses situées o	dans les DOM		
PRECISIO	NS SUR L'UTILISATION	DES CRE	DITS D'IMPOT	S (Utilisation de la valeur	AUT « Autres crédits e	d'impôts)
III - CAS PARTI	CULIERS					
CI déposé en	n cas de cessation au titre de l'an	née N		Montant		
CI dánasá au titu-	do l'année civile N 2 N 1	o d'oversia -				
er depose au uire	de l'année civile N-2, N-1 en cas de plus de 12 mois	, a exercice		Montant		